

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 2 mai 2016, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur 5 demandes de dérogation mineure en vertu du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

La première demande concerne la propriété située au 4411, avenue Félix-Leclerc et a pour objet de statuer sur la régularisation d'un empiètement dans la marge latérale d'une habitation unifamiliale isolée.

La seconde demande concerne la propriété située au 8300, route Transcanadienne et a pour objet de statuer sur l'installation d'une enseigne détachée dont la hauteur ne respecte pas toutes les normes applicables.

La troisième demande concerne la propriété située au 975, boulevard Marcel-Laurin et a pour objet de statuer sur l'installation d'une enseigne détachée dont la hauteur ne respecte pas toutes les normes applicables.

La quatrième demande concerne la propriété située au 1805, rue Decelles et a pour objet de statuer sur l'agrandissement arrière d'une habitation unifamiliale jumelée ne respectant pas la distance minimale par rapport à la ligne mitoyenne.

La cinquième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 125, rue Hébert et a pour objet de statuer sur l'agrandissement d'un bâtiment résidentiel jumelé ne respectant pas la distance minimale par rapport à la ligne mitoyenne.

Montréal, le 13 avril 2016

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

I give notice that on Tuesday, May 2, 2016, at 7:30 P.M., the Council of the Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, in order to give a decision on 5 applications for minor exemption from by-law number RCA08-08-0001 on zoning.

The first request concerns the property located at 4411, avenue Félix-Leclerc to regularize an encroachment in the lateral setback of a detached single-family dwelling.

The second request concerns the property located at 8300, route Transcanadienne for the installation of a detached sign of which the height does not respect all the applicable standards.

The third request concerns the property located at 975, boulevard Marcel-Laurin for the installation of a detached sign of which the height does not respect all the applicable standards.

The fourth request concerns the property located at 1805, rue Decelles for the rear enlargement of an adjacent single-family dwelling without respecting the minimal distance with the common line.

The fifth request concerns the property located at 125, rue Hébert for the enlargement of an adjacent residential building without respecting the minimal distance with the common line.

Montréal, April 13, 2016

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council